

Loi Macron: ce qui va coincer entre sénateurs et députés

Le Point 15/05/2015 à 16:12

Travail du dimanche, allongement des stages, simplification du compte pénibilité, transmission des entreprises: les modifications apportées par les sénateurs au projet de loi Macron sur la croissance annoncent de sérieux points de friction avec les députés, pour la suite de son parcours parlementaire.

Une commission mixte paritaire (CMP) composée de 7 sénateurs et 7 députés va tenter le 3 juin d'aboutir à un texte commun. En cas d'échec, l'Assemblée nationale aura le dernier mot.

- TRAVAIL DU DIMANCHE -

Le Sénat a validé le dispositif voté par l'Assemblée nationale élargissant le travail du dimanche. Mais il est allé plus loin en votant un amendement autorisant les magasins de biens culturels à déroger à la règle du repos dominical "en attribuant le repos hebdomadaire par roulement", ce qui revient à les autoriser à ouvrir 52 dimanches par an. Le gouvernement ne s'y est pas opposé.

Il a aussi exonéré les entreprises de moins de 11 salariés de la plupart des contreparties au travail dominical.

Ce sont les dispositions sur le travail du dimanche qui cristallisent le plus l'opposition des syndicats, qui ont manifesté à plusieurs reprises contre "une généralisation du travail du dimanche".

